

# Vers une gestion durable de l'eau dans mon établissement



Clef Verte

Premier label  
de tourisme durable  
pour les hébergements  
touristiques et les restaurants

[laclefverte.org](http://laclefverte.org)



# Un outil conçu par Clef Verte, un programme de Teragir

**Teragir**, association d'éducation au développement durable, a pour missions la sensibilisation et la mise en démarche de tous les acteurs et actrices de la société (personnels éducatifs, entreprises, institutionnels, citoyens et citoyennes, etc.) pour atteindre les 17 Objectifs de développement durable (ODD) définis par l'ONU. Opératrice privilégiée des ODD en France, cette association reconnue d'intérêt général anime un ensemble de programmes d'action tels que le Pavillon Bleu, la Clef Verte, Eco-Ecole, la Journée internationale des forêts et Jeunes Reporters pour l'Environnement.

Devant l'urgence climatique et écologique généralisée, prendre le temps de l'éducation est impératif. Permettre la compréhension pour susciter l'action est au cœur de la mission de Teragir. En fondant son fonctionnement sur l'éducation et la pédagogie, Teragir agit en profondeur pour une appropriation naturelle des enjeux du développement durable.

## Avec le soutien de la Banque des territoires

La Banque des territoires propose des solutions de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins de tous ses clients. Elle s'adresse à tous les territoires avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales.



## Un pôle tourisme durable pour une approche transversale

Alors que le tourisme génère à lui seul 11 % des émissions de gaz à effet de serre de la France, Teragir propose au secteur d'adopter des pratiques durables, respectueuses du vivant et socialement responsables.

L'association développe une approche transversale de la préservation de l'environnement en lien avec l'activité touristique et réunit ses labels Clef Verte (premier label de tourisme durable pour les hébergements et les restaurants en France) et Pavillon Bleu (label de tourisme durable pour les plages et les ports de plaisance) au sein du pôle Tourisme durable.

Ce pôle accompagne les territoires et les acteurs professionnels et institutionnels du secteur dans une démarche globale de développement durable et de sensibilisation des touristes mais aussi des habitants ou habitantes. Il s'agit alors d'œuvrer aux côtés des lauréats et candidats aux labels Pavillon Bleu et Clef Verte, pour la préservation des écosystèmes et de la destination touristique.



Pour plus d'informations,  
rendez-vous sur [teragir.org](https://teragir.org)




# La Clef Verte, le label de tourisme durable à vos côtés


La Clef Verte est le premier label de tourisme durable pour les hébergements touristiques et les restaurants en France. À la fois opérationnel et accessible, le label est mis en place de manière volontaire par les établissements.


Chaque année, nos équipes accompagnent et conseillent des centaines de porteurs de projets qui souhaitent s'engager pour un tourisme respectueux du vivant et de l'environnement.

La pertinence de ses critères et le sérieux de sa démarche valent au label Clef Verte d'être reconnu par le Global Sustainable Tourism Council à l'international et par l'Agence de la transition écologique (Ademe) en France.


Il s'agit d'une démarche annuelle, volontaire, qui implique les collaborateurs et les collaboratrices et ancre l'établissement dans une logique de progrès continu sur sept thématiques :


 la politique environnementale et la formation du personnel,


 la préservation de la ressource eau,

 les économies d'énergies,

 la diminution et le recyclage des déchets,

 les achats responsables,

 la sensibilisation de la clientèle,

 le cadre de vie.

## Pourquoi ce guide ?

Parce que mettre en œuvre une démarche de développement durable peut parfois prendre du temps ou sembler compliqué, le label Clef Verte réunit dans ce guide succinct un ensemble de pratiques et de conseils pour vous aider à amorcer votre démarche.

Ce guide a été mis au point grâce au soutien de la Banque des territoires et sera également décliné sur la thématique de l'énergie. Par ailleurs, pour vous lancer dans une étude plus précise, Clef Verte met à disposition gratuitement des outils d'autodiagnostic ainsi que des bonnes pratiques.



Pour accéder à l'ensemble des ressources de la Clef Verte, rendez-vous sur [laclefverte.org](http://laclefverte.org)

Pour découvrir les aides proposées par la Banque des territoires, rendez-vous sur [banquedesterritoires.fr](http://banquedesterritoires.fr)

## Contribuez aux Objectifs de développement durable

En mettant en place les actions contenues dans ce guide vous contribuerez à plusieurs Objectifs de développement durable (ODD).

Les ODD sont des objectifs interconnectés établis par l'ONU dans le cadre du programme Agenda 2030. Ces ODD sont au nombre de 17 et couvrent tous les enjeux liés au développement durable afin d'éradiquer la pauvreté et les inégalités tout en veillant à une bonne transition écologique et solidaire.



## Sommaire

**Un outil conçu par Clef Verte,  
un programme de Teragir ..... 2**

**La Clef Verte, le label de tourisme durable  
à vos côtés ..... 3**

**Pourquoi ce guide ? ..... 3**

**Comment fonctionne ce guide ..... 4**

**Pour débiter ..... 4**

**Économiser l'eau ..... 5**

- Modifier le débit des douches  
et des robinets ..... 6
- Réduire le débit des chasses d'eau ..... 6
- Investir dans des équipements électro  
ménagers performants ..... 7
- Installer un récupérateur d'eau de pluie ..... 7
- Se munir d'une bâche calorifuge  
pour les piscines et jacuzzi ..... 8
- Pratiquer l'arrosage raisonné ..... 8
- Instaurer une sensibilisation  
de la clientèle pour l'économie d'eau ..... 9
- Former son personnel ..... 9

**Éviter la pollution de l'eau ..... 10**

- Choisir des produits d'entretien  
éco-responsables ..... 11
- Stocker ses produits chimiques  
de manière appropriée ..... 11
- Installer un récupérateur de graisse ..... 12
- Équiper ses toilettes de petites poubelles ..... 12
- Produire du chlore naturel grâce  
à un électrolyseur ..... 13
- Bannir l'utilisation d'engrais chimiques  
et de pesticides ..... 13
- Récupérer les eaux grises pour  
les utiliser après traitement ..... 14

**Ressources utiles ..... 15**

**Mon plan d'action ..... 15**

## Comment fonctionne ce guide ?

Ce guide est scindé en deux grandes parties qui seront le fil rouge de vos actions pour préserver la ressource eau : « Economiser l'eau » et « Éviter la pollution de l'eau ». Ces actions se concentrent essentiellement sur les équipements dans lesquels investir mais vous retrouverez également dans les rubriques « pour aller plus loin » des actions à mettre en place dans l'exploitation de votre établissement.

Chaque action est définie par un objectif qui est ensuite détaillé en une ou plusieurs étapes selon les actions et agrémenté de chiffres clés, de témoignages d'établissements ayant mis en place lesdites actions ou encore de points sur la législation.

## Pour débiter

Avant de vous lancer dans les différentes actions de préservation de l'eau, il est important de faire un état des lieux de votre consommation et pour ce faire, nous vous invitons à utiliser notre outil d'autodiagnostic simplifié\* : <https://www.laclefverte.org/espace-pro/debiter-une-demarche-de-developpement-durable-dans-un-hebergement-touristique/>

Il est notamment recommandé de suivre vos consommations d'eau en effectuant des relevés mensuels de vos compteurs. Pour cela, il est conseillé d'avoir au moins un compteur par arrivée d'eau dans votre établissement. Prendre l'habitude d'effectuer un suivi régulier permet de :

- Mieux comprendre votre facture et prendre conscience des postes les plus consommateurs,
- Mesurer les économies d'eau réalisées et le retour sur investissement des actions mises en place,
- Identifier rapidement une éventuelle fuite d'eau.

En effet, il est important d'effectuer un suivi mensuel de vos consommations, car des fuites invisibles au niveau des canalisations peuvent se créer et être à l'origine d'un gaspillage d'eau conséquent donc d'une hausse de votre facture et de dégâts importants dans votre bâtiment.

\* Afin de reporter vos données relevées, un tableau est disponible dans l'outil d'autodiagnostic. Celui-ci vous donne la possibilité de visualiser graphiquement l'évolution de vos consommations mensuelles et de les rapporter au nombre de nuitées mensuelles.

# Économiser l'eau

## Pourquoi passer à l'action ?

L'eau est une ressource rare qu'il convient de préserver !

**La préservation des ressources en eau est indispensable en premier lieu pour préserver l'environnement.** En effet, l'accroissement de la population mondiale ces dernières décennies a entraîné un accroissement de la demande en eau, il y a donc une raréfaction de l'eau douce au niveau mondial, car si 72 % de la surface du globe est recouverte d'eau, l'eau douce ne représente que 2,5 % de celle-ci. Sur cette part d'eau douce, des millions de litres d'eau qui pourraient être propres à la consommation sont gaspillés alors que ce gaspillage pourrait être évité. **Pourtant, d'après l'ONU, nos besoins en eau douce vont encore augmenter de 50 % d'ici 2050.**

En plus de la hausse de la population mondiale, les changements climatiques viennent également fragiliser les ressources en eau et la période de sécheresse vécue à l'été 2022 en est une bonne illustration. Selon Météo France qui a établi un indice quotidien de l'humidité des sols, le record national absolu de sécheresse observé depuis 1958 a été dépassé le 6 août 2022. À la suite de cette sécheresse des arrêtés préfectoraux ont été pris dans 93 départements de la métropole afin de limiter l'usage de l'eau.

## Les grands chiffres sur le gaspillage de l'eau

**120L** d'eau par jour en moyenne sont gaspillés lorsqu'un robinet fuit (Ademe, 2022)

**600L** sont gaspillés au cours d'une journée si une chasse d'eau fuit (C.I.Eau)

**x 6** À l'échelle mondiale, la consommation d'eau a été multipliée par 6 en un siècle (WWF, 2022)

**300L** Une nuitée dans un établissement touristique peut représenter 300 litres d'eau (UMIH)

Les pressions sur les ressources en eau sont donc de plus en plus fortes et la concentration touristique sur les divers territoires est également à l'origine de certaines tensions. Les afflux saisonniers impliquent une hausse significative des consommations d'eau, d'une part à cause des consommations individuelles des clients et d'autre part à cause de l'eau utilisée pour le fonctionnement même des activités touristiques. Ces afflux peuvent mettre en péril les ressources en eau de certains territoires, c'est pourquoi entamer une démarche d'économie d'eau pour son établissement est primordial afin de diminuer son impact et de préserver la destination touristique.

**Au-delà de l'aspect environnemental, la mise en place d'une démarche d'économie d'eau permet de réduire significativement vos consommations et entraîne par conséquent une baisse des charges d'exploitation.** Certains établissements touristiques ayant mis en place des actions de réduction de consommation de l'eau dans le cadre du label Clef Verte ont diminué leur facture d'eau annuelle jusqu'à 40 %.





## Modifier le débit des douches et des robinets

### Objectif

Afin d'économiser en moyenne 50L d'eau par nuitée, il convient d'investir dans une robinetterie économe en eau. Cette action concerne les robinets et les douches.

- Un client consomme 2 fois plus d'eau lorsqu'il est en vacances que lorsqu'il est chez lui (UMIH)
- L'eau est en premier lieu utilisée pour l'hygiène (39%) (Ademe, 2022)

### L'action à mener

Nous conseillons de limiter le débit à un maximum de 8 litres par minute pour les robinets et de 9 litres par minute pour les douches.

Cette réduction du débit peut se faire par 2 biais : il est possible de réduire la pression dans le système de distribution ou d'installer des équipements hydro-économes.

Les équipements hydro-économes sont très accessibles : il est possible de trouver des mousseurs à partir de 3€. Pour les robinets, ces mousseurs peuvent se fixer directement sur les robinets existants. Nous conseillons 8 litres par minute pour ce qui concerne les robinets présents dans les cuisines, 5 litres par minute peuvent être suffisants pour les robinets de salle de bain ou de toilettes sans compromettre le confort des clients. Cette action ne doit pas concerner uniquement les robinets en chambre : pensez également aux robinets des espaces communs ou encore des espaces réservés au personnel.

Pour ce qui est des douches, il existe également différents mousseurs ou aérateurs de 25 à 45€ à adapter sur le flexible de douche. Vous pouvez aussi envisager l'achat d'un mitigeur thermostatique qui permet de régler facilement le débit et permet d'économiser 10 à 30% d'eau par rapport à un mélangeur standard selon l'Ademe. En revanche, les douches ciel de pluie sont à bannir, les débits pouvant aller jusqu'à 25 litres par minute.

## Réduire le débit des chasses d'eau

### Objectif

En complément de l'économie d'eau faite grâce aux limiteurs de débits, il est possible de réduire la consommation d'eau au niveau des toilettes.

### L'action à mener

Une chasse d'eau classique consomme en moyenne 9 L d'eau. Il existe de nombreuses possibilités afin de réduire cette consommation d'eau potable par nos WC. Un débit de 6 litres par chasse d'eau est amplement suffisant.

Tout d'abord, il est conseillé de mettre en place des doubles chasses d'eau 3/6 litres ou 2/4 litres. Le coût d'achat de cette chasse d'eau sera vite compensé par les économies d'eau générées. Si vous ne pouvez pas changer vos chasses d'eau, il existe des dispositifs, coûtant 10 à 20€, pour diminuer la capacité du réservoir : les sacs économiseurs d'eau s'adaptent à tous les réservoirs et permettent d'économiser jusqu'à 2 litres d'eau par chasse d'eau. Il existe également des éco plaquettes qui vont constituer un barrage au fond du réservoir et économiser 2 à 3 litres d'eau par chasse d'eau. En ce qui concerne les urinoirs, les boutons poussoir ou les capteurs sont conseillés mais il existe également des urinoirs sans eau avec auto-nettoyage et blocage d'odeurs.

### Alternative : Installer des toilettes sèches

Même si cette solution n'est pas adaptée à tous les établissements, elle est particulièrement économe et écologique. Le principe des toilettes sèches, qui fonctionnent donc sans eau, est de couvrir les matières organiques avec des déchets végétaux comme de la sciure de bois ou des broyats de végétaux. Ces toilettes sont sans odeurs si elles sont bien utilisées et sont très faciles à installer, car elles ne sont pas raccordées. Le coût d'achat de toilettes sèches varie entre 150 et 400€.

## Investir dans des équipements électroménagers performants

### Objectif

En vous équipant de machines hydro-économes, vous pouvez par exemple économiser en moyenne 3 litres d'eau par cycle de lavage pour les lave-vaisselle.

### L'action à mener

Installer des lave-linge et des lave-vaisselle économes en eau vous permettra de faire des économies sur votre facture d'eau mais aussi d'électricité, car une partie de l'électricité utilisée pour ces machines sert à chauffer l'eau. **C'est pourquoi il est recommandé de se fonder sur l'étiquette énergie pour le choix de vos appareils.**

Les appareils classiques non professionnels sont soumis à une étiquette énergétique obligatoire, elle communique une information précise et fiable sur la performance éner-

gétique et sur la consommation d'eau des appareils électroménagers. Grâce aux indications contenues sur les étiquettes énergies, **les ménages européens pourraient économiser en moyenne 150 €/an selon la Commission européenne.**

Pour un lave-vaisselle ou une machine à laver économes, optez pour une classe énergétique élevée, c'est-à-dire dont la note se rapproche le plus de A, et regardez la consommation d'eau indiquée. La valeur indiquée sur l'étiquette énergétique pour l'eau correspond à l'eau consommée pour un cycle de lavage, sachant que le cycle pris en compte est le cycle éco de votre machine, donc le cycle le plus économique. **Un lave-vaisselle consomme en moyenne 12 litres d'eau par cycle tandis que les plus économiques ne consomment que 9 litres d'eau.** Cependant, si vous optez pour des lave-vaisselle ou machines à laver pour votre exploitation et non à l'usage des clients, privilégiez des machines professionnelles, celles-ci ne sont pas soumises à l'étiquette énergie, car elles sont conçues pour être économes en eau et en énergie.

## Installer un récupérateur d'eau de pluie

### Objectif

Installer un récupérateur d'eau de pluie permet de récupérer l'eau qui tombe naturellement pour les usages récurrents dans le cadre de l'exploitation de votre bâtiment.

### L'action à mener

Installer un récupérateur d'eau de pluie est une solution efficace afin de réduire sa consommation d'eau potable, d'autant que **seulement 1% de la consommation d'eau par habitant représente l'eau bue selon WWF.**

Un récupérateur d'eau de pluie est une cuve connectée aux gouttières qui permet de récupérer l'eau des précipitations afin de la réutiliser par la suite. Il existe deux types de récupérateurs, les cuves hors sols et les cuves enterrées. **Un collecteur d'eau de pluie pour une toiture de 100 m<sup>2</sup>, c'est 70 m<sup>3</sup> d'eau gratuite par an selon l'Ademe.** Si les récupérateurs hors sols sont faciles à installer, leur capacité est moindre comparée aux cuves enterrées. Cependant avant d'entamer des travaux afin de réutiliser l'eau de pluie, contactez votre agence régionale de santé (ARS), car la réglementation définit des règles communes d'utilisation et de mise en service des récupérateurs d'eau. En effet, si l'eau usée est évacuée par le système d'assainissement collectif (ce qui est le cas pour un usage dans les WC et les lave-linges), l'installation doit impérativement faire l'objet d'une déclaration en mairie.



### Témoignages

*« Je trouve décalé de mettre de l'eau potable dans les toilettes et pour arroser le jardin alors que des millions d'hommes et de femmes n'ont toujours pas accès à l'eau potable pour boire dans le monde... Les clients ne s'en plaignent pas et c'est un gain d'argent pour l'hôtel. »*

**Stéphane HERAUDEAU,**  
Propriétaire des hôtels Les Vignes  
de la Chapelle et L'hôtel de Ré, (17740)



## Se munir d'une bâche calorifuge pour les piscines et jacuzzi

### Objectif

Afin de limiter l'évaporation de l'eau, il est important d'investir dans une bâche afin de couvrir les piscines ou jacuzzi lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

### L'action à mener

Couvrir la piscine ou les jacuzzis permet de réduire le phénomène d'évaporation, notamment la nuit, car dès que la température de l'eau est supérieure à celle de l'air, un phénomène d'évaporation a lieu. **En été, l'évaporation de l'eau d'une piscine peut représenter 1 à 2 cm par jour.** Couvrir sa piscine la nuit permet donc de faire des économies d'eau conséquentes et également de limiter les déperditions de chaleur, d'économiser du temps de nettoyage et de protéger la qualité de l'eau en limitant sa pollution.

Il existe plusieurs types de bâches : bâches à bulles, volets roulants, abris de piscine, etc. La bâche isothermique ou bâche à bulles réduit de manière conséquente l'évaporation de l'eau et conserve la chaleur de l'eau. **Le prix d'une bâche à bulle reste relativement abordable : en moyenne 20€ le m<sup>2</sup> et certains piscinistes en proposent sur mesure.**

## Pratiquer l'arrosage raisonné

### Objectif

Il s'agit de limiter les déperditions d'eau lors de l'arrosage en s'assurant notamment du juste dosage et de l'apport au moment pertinent.

### L'action à mener

En apportant l'eau lentement et de manière continue, la micro-irrigation permet de satisfaire les besoins en eau des plantes de manière plus efficace, car elle apporte la quantité juste nécessaire à leur croissance. Ce dispositif consomme beaucoup moins d'eau qu'un arrosage traditionnel, car l'eau s'écoulant lentement, elle a le temps de pénétrer le sol et d'être absorbée par les plantes, le gaspillage d'eau est donc fortement réduit et il y a moins de risques que des champignons se développent. Cette micro-irrigation peut se faire grâce à un tuyau en polyéthylène sur lequel il est possible d'installer goutteurs et micro-jets ou grâce à un tuyau microporeux (ou tuyau drip).

En complément de la micro-irrigation, il est également recommandé d'utiliser des variateurs de débits pour les tuyaux d'arrosage, car ceux-ci ont souvent de gros débits et peuvent atteindre 18 litres par minutes. Des pistolets à jets variables peuvent se fixer aux tuyaux d'arrosage afin d'adapter le débit et la forme du jet d'eau aux besoins de chaque plante. Réduire le débit permet également de ne pas creuser le sol et n'abîme pas les végétaux.

L'arrosage raisonné passe aussi par des gestes simples, c'est-à-dire : couper l'eau lors des déplacements entre deux massifs, ne pas arroser de manière excessive, ni en pleine journée, car le soleil peut provoquer une évaporation de l'eau. De plus, grâce aux programmeurs, il est possible de définir une durée d'arrosage maximale de 1 à 4 heures par jour ou par semaine selon le modèle.



## Pour aller plus loin

### Instaurer une sensibilisation de la clientèle pour l'économie d'eau

Un autre moyen d'influer sur les consommations d'eau de votre établissement est d'avoir recours à la sensibilisation de votre clientèle. Cette sensibilisation peut se faire grâce à des affichages ou à la mise en ligne de certaines indications. Dans le cas de plus petites structures, une communication orale peut être faite à l'arrivée.

#### Quels messages faire passer ?

Vous pouvez tout d'abord informer la clientèle de la possibilité de faire nettoyer les draps et serviettes uniquement sur demande. Cette information peut se trouver dans votre livret d'accueil ou directement dans les chambres. Ne pas nettoyer systématiquement le linge de chambre vous permet non seulement de faire des économies d'eau mais aussi des économies d'électricité et de réduire drastiquement la quantité de lessive utilisée.

Vous pouvez également diffuser des écogestes incitant les clients à participer à l'effort de préservation. Vous pouvez sensibiliser les clients sur plusieurs actions :

- Couper l'eau de la douche lorsqu'ils se savonnent,
- Couper l'eau du robinet lorsqu'ils se brossent les dents ou se lavent les mains,
- Signaler les fuites d'eau,
- Utiliser les doubles chasses d'eau à bon escient.



*« Diminuer son impact sur l'environnement, ce sont des petits gestes quotidiens à réaliser en vacances mais aussi chez soi. »*

#### Former son personnel

Si la sensibilisation de la clientèle est importante, former son personnel aux bons gestes l'est tout autant. Des sessions de formation aux enjeux et aux actions principales à mettre en place sont essentielles. Les écogestes à destination du personnel doivent expliciter de manière claire comment chacun à son poste peut réduire sa consommation d'eau. En complément de la formation du personnel, il est conseillé d'afficher dans les locaux destinés à ces derniers les gestes à adopter.

### Les actions déjà en place dans mon établissement

- Robinets à faibles débits
- Douches à faibles débits
- Chasses d'eau hydro-économe
- Lave-vaisselle hydro-économe
- Lave-linge hydro-économe
- Récupérateur d'eau de pluie
- Bâche calorifuge
- Équipement pour un arrosage raisonné
- Formation du personnel
- Écogestes pour la clientèle

# Éviter la pollution de l'eau

## Pourquoi passer à l'action

Selon le Commissariat général au développement durable, l'une des principales sources de dégradation des eaux de surface et des eaux souterraines est la pollution chimique. **La population mondiale grandit, les besoins en eau également mais la qualité de l'eau se détériore.** De nombreuses substances chimiques et micro-organismes sont rejetés dans l'eau, notamment en provenance des eaux usées des toilettes, mais également à cause des produits d'entretien utilisés ou encore des huiles déversées.

En France, les eaux usées sont obligatoirement traitées dans des stations d'épuration ou via des systèmes d'assainissement non collectifs avant leur rejet dans la nature : on élimine les matières en suspension et les graisses, mais aussi les substances dissoutes dans l'eau comme les nitrates, certains polluants, etc. Cependant il subsiste des résidus dans l'eau qui ne sont pas éliminés par le traitement et dans certains pays les eaux usées sont relâchées sans même être traitées.

**Cette pollution de l'eau est de toute évidence néfaste pour l'environnement. Elle est responsable de la mortalité massive de certaines espèces,** du fait de la présence de métaux lourds contenus dans l'eau qui ne se dégradent pas et se concentrent dans les organismes vivants. Les pesticides, très toxiques pour de nombreuses espèces

animales et végétales participent à la perte de biodiversité. Mais cette pollution de l'eau mène également à l'eutrophisation des milieux aquatiques, c'est pourquoi l'Union européenne a révisé le règlement CE n°648/2004 en 2012 afin de limiter les phosphates et les composés du phosphore dans les détergents.

En outre, la pollution des eaux est néfaste pour la santé à bien des égards et peut entraîner des perturbations endocriniennes ainsi que des maladies. En effet, **l'Atlas mondial de l'eau estime que les maladies liées à la mauvaise qualité de l'eau tuent au moins 1 million de personnes chaque année.** Les pays en développement ne sont pas les seuls touchés par cette pollution de l'eau. Selon le centre de lutte contre le cancer Léon Bernard : « *des études menées à l'étranger et quelques études françaises montrent que de nombreux pesticides sont présents dans les matrices biologiques humaines (sang, urines, sang du cordon ombilical, lait, graisse sous-cutanée) et attestent de la réalité des expositions de l'ensemble de la population.* »

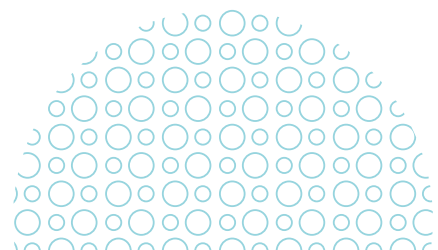
Compte tenu des impacts grandissants de la pollution de l'eau sur l'environnement et sur les êtres vivants, limiter autant que possible la pollution de l'eau revêt un caractère urgent.

## Les grands chiffres sur le gaspillage de l'eau

**+300** MILLIARDS DE KILOS de métaux lourds, boues toxiques, solvants et autres déchets dangereux sont déversés dans les mers chaque année (Unesco)

**80%** des eaux usées dans le monde sont déversées dans l'environnement sans être traitées (Banque mondiale)

**2,1** MILLIARDS d'humains n'ont pas accès à l'eau potable salubre, c'est 30% de la population mondiale (Unicef)



## Choisir des produits d'entretien éco-responsables

### Objectif

Afin de limiter au maximum l'impact des produits d'entretien sur l'environnement, il s'agit de choisir ses produits avec attention, en se référant à un label ou à une certification écologique.

### L'action à mener

Ecocert et Nature&Progrès sont des labels très exigeants qui vous garantissent que les composants des produits d'entretien sont d'origine naturelle et facilement biodégradables. L'Écolabel européen (« La Fleur Européenne ») vous garantit également que le respect de l'environnement a été pris en compte dans la fabrication et la composition des produits, même si ses critères concernant la biodégradabilité et l'origine des composants sont plus souples. « NF Environnement », éco-label français, est également une possibilité. Les labels étrangers « Nordic Swan », « Sustainable Cleaning » et « Ecogarantie » sont également présents en France même s'ils sont moins fréquents. Il existe de plus en plus, sur le marché, de produits biodégradables ou issus de la biotechnologie, ils doivent alors respecter la norme NF EN 13432 et atteindre 90% de biodégradabilité en moins de 6 mois ou la norme OCDE 302B.

En ce qui concerne les produits désinfectants, les labels ou certifications écologiques sont moins nombreux mais il est possible de trouver facilement des désinfectants labellisés Ecocert. Cependant, il existe de nombreuses alternatives aux produits chimiques comme la désinfection au vinaigre et au bicarbonate de soude ou encore au savon noir. L'eau ozonée est également un désinfectant efficace et respectueux de l'environnement. L'ozone obtenue via un processus d'électrolyse ne laisse pas de résidus chimiques sur les surfaces après utilisation.



Afin de vous aider à faire votre choix lors de vos achats, l'Ademe a mis en ligne une page interactive qui recense et compare les labels en fonction des catégories de produits : <https://agirpouurlatransition.Ademe.fr/particuliers/labels-environnementaux>

## Stocker les produits chimiques de manière appropriée

### Objectif

Éviter toute fuite de produit permet de préserver l'environnement et la santé des personnes présentes dans le bâtiment.

### Point sécurité

Un produit chimique qui fuit peut entraîner des émanations de vapeurs toxiques qui peuvent provoquer des irritations et des démangeaisons ou encore de graves brûlures. De plus, les produits chimiques qui fuient et se mélangent peuvent aggraver l'ampleur d'un incendie mais également jouer un rôle dans le déclenchement d'un incendie.

### L'action à mener

Compte tenu de ces risques pour l'environnement et pour la santé, les produits piscine et les produits d'entretien doivent être stockés **dans des armoires de stockage spécifiques ou dans un local dédié et celui-ci doit être fermé à clef**. Pour les produits les plus toxiques (arborant les pictogrammes de danger), il s'agit de placer les bidons et bouteilles dans des contenants (bacs) étanches aux produits qu'ils contiennent, suffisamment grands pour retenir la totalité du volume des produits stockés en cas d'écoulements. À noter **qu'il faut veiller aux incompatibilités de stockage, certains produits pouvant provoquer des réactions chimiques entre eux, ils doivent être conditionnés séparément**. En cas de fuite de ces produits, il faudra faire appel à un professionnel qui se chargera de collecter ces écoulements de manière sécurisée pour l'homme et pour l'environnement.



## Installer un récupérateur de graisse

### Objectif

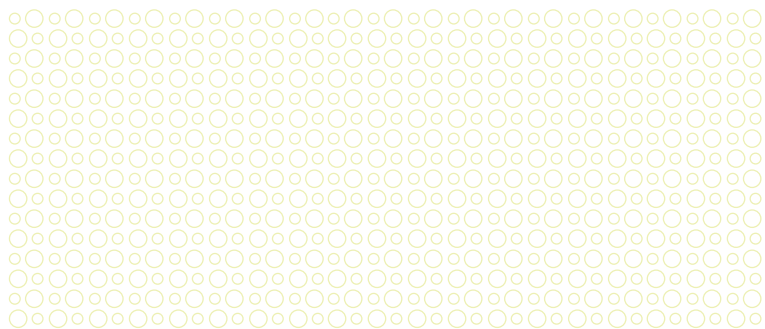
Installer un récupérateur de graisses dans vos cuisines professionnelles permet de préserver l'état du réseau d'assainissement.

### L'action à mener

**Un bac à graisse permet de filtrer les graisses et les matières solides afin qu'elles ne viennent pas obstruer les canalisations.** Celui-ci se trouve entre l'évacuation des eaux usées et le point d'évacuation au réseau d'assainissement collectif. Les matières solides sont filtrées à l'entrée de ce bac et la graisse remonte à la surface, formant une pellicule et permettant à l'eau claire de s'écouler par le fond du bac. **Il existe deux types de bacs à graisses : les bacs à graisses sous évier ou sous plonge qui sont des bacs amovibles et autonettoyants et les bacs à graisses enterrés ou classiques.**

En ce qui concerne l'entretien du bac à graisses, celui-ci doit être effectué tous les 3 à 6 mois. L'entretien se fait en passant un contrat avec une entreprise spécialisée qui planifiera avec vous la vidange, le curage et la collecte des déchets graisseux. Sans un entretien régulier du bac à graisse, l'efficacité de ce dernier peut diminuer fortement, voire totalement mais aussi cesser totalement de fonctionner.

Le coût d'un bac à graisses peut fortement varier : les bacs à graisse classiques vont de 700 à 1500 € HT hors subventions et un coût similaire est à prévoir pour l'installation. L'achat et l'installation d'un bac à graisses peuvent être subventionnés par certaines CCI ou par les agences de l'eau, renseignez-vous !



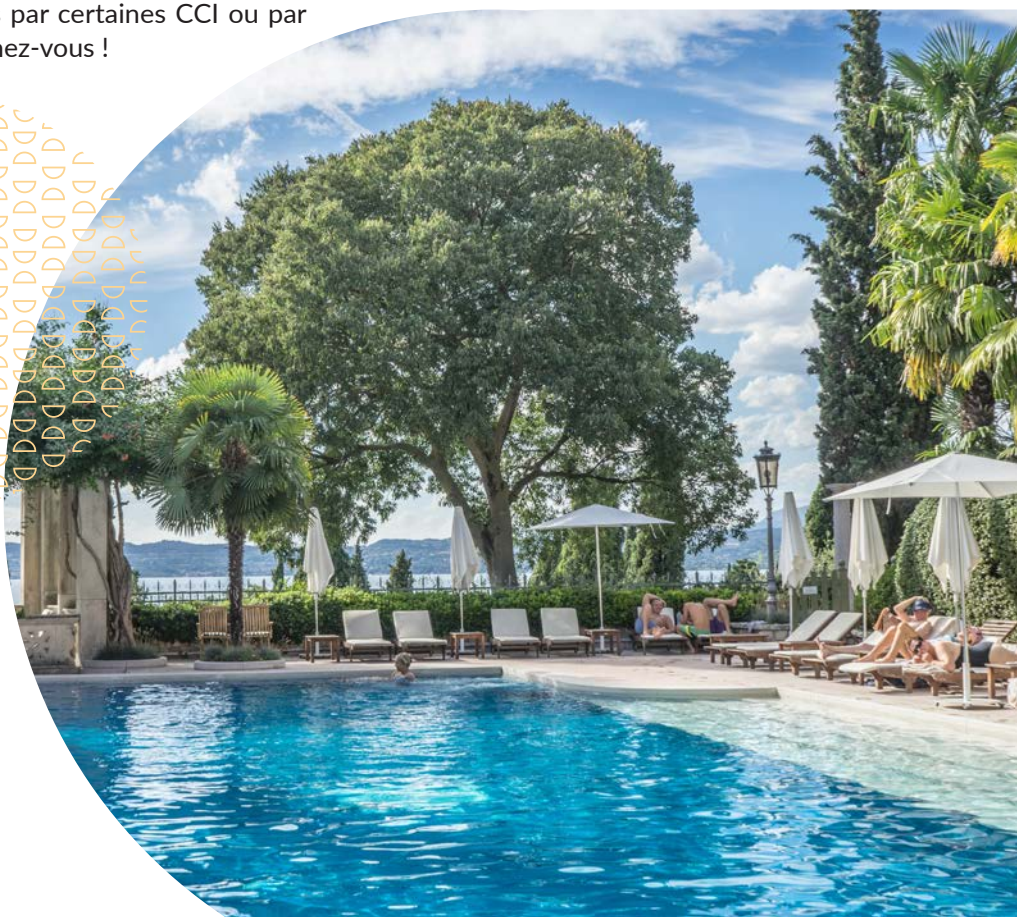
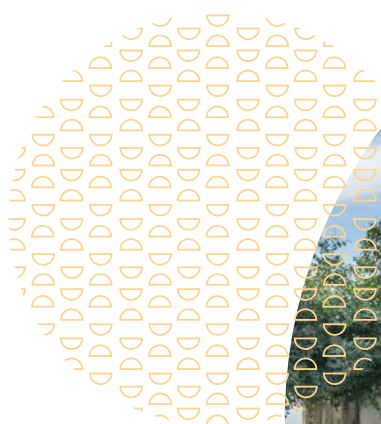
## Équiper les toilettes de petites poubelles

### Objectif

Plusieurs petits équipements peuvent être mis en place très facilement afin d'éviter une pollution de l'eau de votre établissement.

### L'action à mener

Une action très simple et très efficace est de mettre une poubelle à disposition de vos clients à côté de chaque toilette ou du moins à l'intérieur de la salle de bain si celle-ci est équipée de WC. Au-delà du confort que cette poubelle peut apporter à vos clients, elle permettra d'éviter que ne soient jetés dans les toilettes des déchets inadéquats. Les cotons, rouleaux de papier toilettes, protections périodiques, polluent l'eau et encrassent le réseau d'assainissement. L'installation de cette poubelle permet également de prévenir au maximum que les toilettes ne se bouchent.



## Produire du chlore naturel grâce à un électrolyseur

### Objectif

Si vous prévoyez la construction d'une piscine ou que votre établissement en est déjà équipé, sachez que vous pouvez également agir contre la pollution de l'eau en trouvant une solution alternative aux produits chimiques grâce à la mise en place d'un électrolyseur.

### L'action à mener

L'électrolyseur permet de transformer le sel en chlore naturel sans ajouter de produits chimiques. Le fonctionnement est simple : une fois l'électrolyseur mis en place, il suffit de verser du sel dans la piscine, l'eau salée passe ensuite par l'électrolyseur qui envoie des décharges électriques, ce qui va transformer le sel en chlore naturel. **Au-delà des avantages écologiques que représente cette action, puisqu'elle supprime l'utilisation de produits chimiques, c'est aussi un gage de confort pour les utilisateurs de la piscine, car le chlore naturel ne provoque pas d'irritations et n'a pas l'odeur du chlore.**



Le coût d'un électrolyseur varie entre **600 et 2 000 euros**. Le sel, quant à lui, est **relativement peu coûteux**.



## Témoignages

*« L'utilisation de l'électrolyseur est un réel gage de qualité, tant pour les clients que pour l'environnement. Il est également plus facile d'entretien, puisque le procédé automatisé est presque infini (le chlore est reconverti en sel après avoir effectué son action de désinfection et ainsi de suite). »*

**Antoine Stoeckel,**  
Gérant de l'hôtel spa Le Clos des Sources  
(68590)

## Bannir l'utilisation d'engrais chimiques et de pesticides

### Objectif

Entretien des espaces extérieurs sans pesticides permet de préserver la biodiversité s'y trouvant et les nappes phréatiques environnantes.

### L'action à mener

**On entend par pesticides des substances que l'on utilise pour lutter contre des organismes que l'on juge indésirables.** Ces pesticides regroupent :

- Les insecticides, qui luttent contre les insectes qui ravagent les plantes ou envahissent les établissements,
- Les herbicides, destinés à tuer les mauvaises herbes,
- Les fongicides, qui tuent les champignons et certaines bactéries,
- Les parasitocides, qui tuent les parasites.

**Ces différents pesticides aident à lutter contre les espèces considérées comme nuisibles mais nuisent également à d'autres espèces comme les insectes pollinisateurs (les abeilles, bourdons, etc.).** De plus, bannir l'utilisation d'engrais chimiques et de pesticides est indispensable pour la qualité de notre eau puisqu'entraînés par les ruissellements et par infiltration avec les eaux de pluie, les pesticides polluent gravement les sols et les eaux et représentent un risque important pour la santé humaine. C'est en ce sens que le gouvernement, dans le cadre de la **loi Labbé, a étendu l'interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires notamment aux hôtels, auberges collectives, hébergements, terrains de campings et parcs résidentiels de loisirs depuis le 1er juillet 2022.** S'il vous reste des stocks de ces produits, ceux-ci doivent être apportés en déchetterie. De nombreuses alternatives existent afin de protéger vos plantes : vous pouvez installer des plantes répulsives, disposer du purin d'ortie ou encore élever des coccinelles pour lutter contre les pucerons. Pour remplacer l'engrais chimique, le compost est une bonne alternative. Il existe également des engrais organiques issus du recyclage de matières animales ou végétales, comme la corne séchée, le guano, les tourteaux, la cendre de bois.





## Pour aller plus loin

### Récupérer les eaux grises pour les utiliser après traitement

Les eaux grises sont les eaux usées de vos douches, baignoires, lavabos, lave-linge, évier et lave-vaisselle. Dans certaines situations, il est possible de les retraiter vous-même si vous possédez une station d'épuration propre à votre établissement. Elles sont alors réutilisables pour l'arrosage des espaces verts ou pour l'épandage sur les champs alentours. Des critères de qualité microbiologiques et physico-chimiques des eaux grises traitées pour certains usages demandent des mesures de prévention à mettre en œuvre. Pour mettre en place ce projet, il faut tout d'abord contacter l'Agence régionale de santé de votre région.

Un autre moyen de traiter soi-même ses eaux grises est la **phytoépuration**. La phytoépuration est un système d'épuration naturel par les plantes grâce aux bactéries présentes dans le système racinaire de celles-ci. Cette épuration est une alternative aux fosses septiques, qui peuvent parfois présenter des lacunes dans le traitement des eaux. La phytoépuration permet notamment de traiter les phosphates et les nitrates. L'intégration d'un jardin d'assainissement est un bon moyen de préserver la biodiversité, mais également d'améliorer l'esthétique de vos espaces extérieurs puisque les plantes choisies pourront avoir une fonction décorative également : ce peut être des roseaux, des iris, des bambous, etc. Si vous souhaitez installer un système d'assainissement par phytoépuration, une étude préalable du sol, réalisée par un bureau d'études, sera indispensable ainsi qu'une validation du SPANC et un contrôle de l'installation.

### Les actions déjà en place dans mon établissement

- Récupérateur de graisse
- Produits d'entretien éco-responsables
- Stockage des produits chimiques
- Poubelles de toilettes
- Solution alternative au chlore de piscine : l'électrolyseur
- Bannir l'utilisation de pesticides et engrais chimiques
- Récupérer les eaux grises après traitement







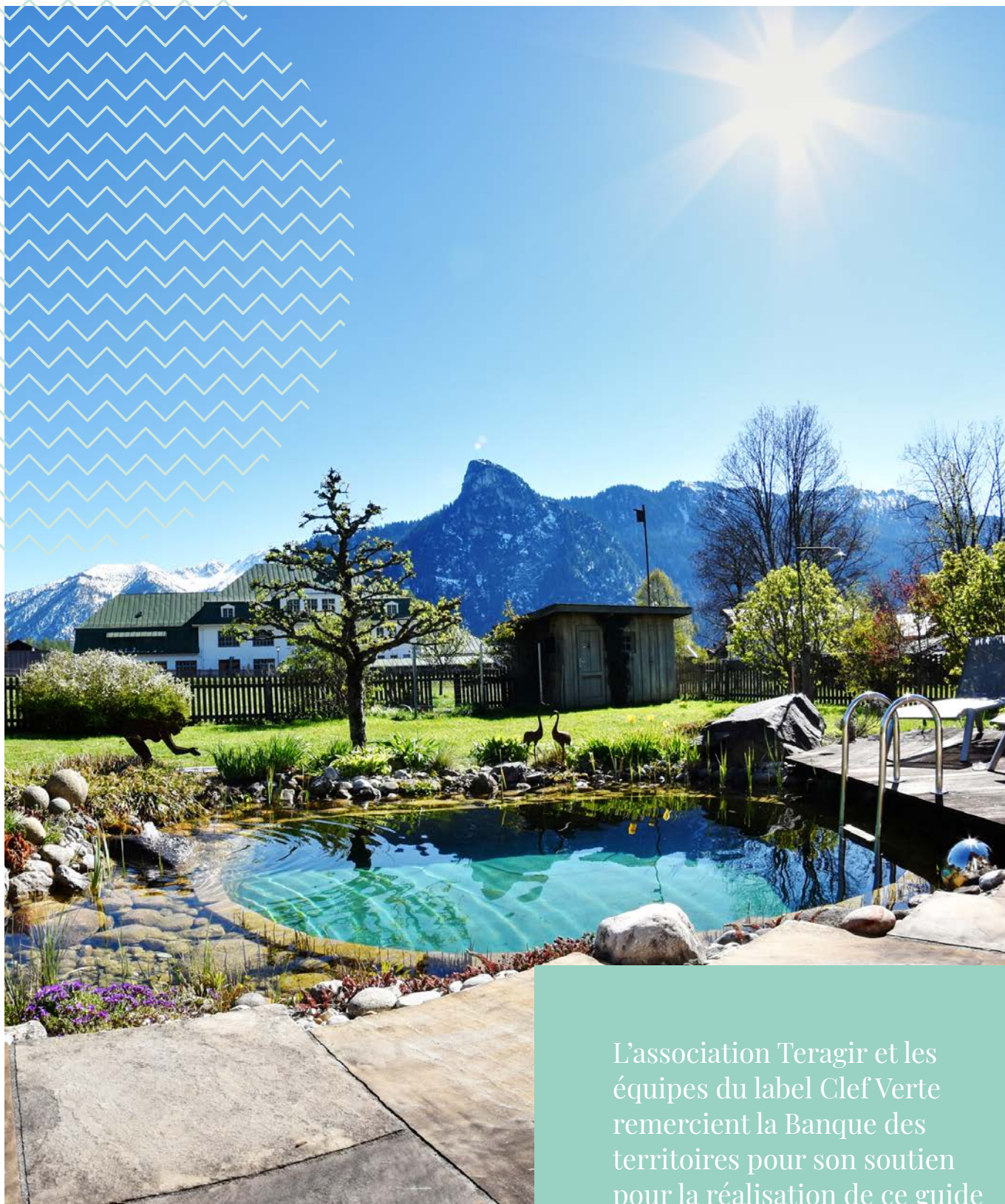
# Ressources utiles

- Agence de la transition écologique : [www.Ademe.fr](http://www.Ademe.fr)
- Les aides proposées par l'Ademe par le biais du « Fonds Tourisme Durable » : <https://agirpoulatransition.Ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2022/fonds-tourisme-durable-restaurateurs-hebergeurs-accelerez-transition>
- Système d'information du développement durable et de l'environnement du ministère de la transition écologique [www.side.developpement-durable.gouv.fr](http://www.side.developpement-durable.gouv.fr)
- Agences de l'eau en France : [www.lesagencesdeleau.fr](http://www.lesagencesdeleau.fr)
- Le Centre d'information sur l'eau : [www.cieau.com](http://www.cieau.com)

# Mon plan d'action

À vous de jouer ! Décrivez ici les prochaines actions que vous souhaitez mettre en place et les échéances envisagées.

| Action                                    | Déroulé de l'action (les étapes, les personnes impliquées, etc..) | Calendrier (échéances)  | Indicateur de performance                                 |
|---|---|---|---|
| <i>ex : Réduire le débit des robinets</i> | <i>Personne impliquée : chef du service technique</i>             | <i>Réception des mousseurs le ../..<br/>Installation le ../..</i> | <i>Diminution du débit d'eau à ... litres par minutes</i> |
|   |   |   |   |
|   |   |   |   |
|   |   |   |   |
|   |   |   |   |
|   |   |   |   |
|   |   |   |   |
|   |   |   |   |
|   |   |   |   |
|   |   |   |   |



L'association Teragir et les équipes du label Clef Verte remercient la Banque des territoires pour son soutien pour la réalisation de ce guide destiné à tout hébergement touristique qui souhaite aller vers une gestion durable de l'eau dans son établissement et initier pour cela des actions concrètes, pertinentes et réalisables.



Clef Verte

**Contact :**

[www.laclefverte.org](http://www.laclefverte.org)

[infos@laclefverte.org](mailto:infos@laclefverte.org)

01.45.49.05.80

Avec le soutien de la  
Banque des territoires

